

Au cœur du Parc Naturel Régional de Brière, Saint-Lyphard valorise un patrimoine de chaumières regroupées dans plusieurs hameaux dont le plus connu est le village de Kerhinet. Avec les ports de Brière, les chaumières contribuent à l'attrait touristique et à la qualité de vie de notre commune.

Aujourd'hui, les propriétaires de chaumières sont légitimement inquiets car leurs toitures se dégradent prématurément du fait du développement de champignons ou de cyanobactéries. C'est toute la filière du chaume qui est fortement impactée. Les professionnels, désespérés, essaient de faire face en mettant en place une démarche de traçabilité, qualité et suivi du chaume. Pour le moment, ni les causes, ni les traitements ne sont connus ou certifiés.

C'est pour cela que les instances du Parc de Brière ont fait de ce dossier une priorité.

Ainsi, un comité stratégique regroupant élus, chaumiers, propriétaires, scientifiques, financeurs et services de l'Etat s'est mis en place pour trouver des solutions de lutte et de prévention face à ces phénomènes. Les universités de Caen (champignons), Rennes 1 (écosystèmes et cyanobactéries) et l'Ecole du Bois de Nantes ont été missionnées pour rechercher les agents pathogènes, comprendre le phénomène et ainsi mettre en place une stratégie de lutte efficace. Mais, nous le savons, la recherche se poursuivra sur plusieurs années et doit être financée. Il faut également soutenir les propriétaires et aider les chaumiers à passer ce cap difficile. Aussi, les élus interpellent les collectivités publiques, l'Etat et les fondations privées pour obtenir des financements. Pour l'association des propriétaires, très mobilisée, il est impératif de maintenir ce patrimoine vernaculaire si attractif et qualitatif. La municipalité étudie comment faire évoluer les règles d'urbanisme afin de préserver les chaumières patrimoniales et les secteurs les plus emblématiques de Saint-Lyphard. Soyez certains de notre soutien et de notre totale implication pour faire évoluer ce dossier.

Cet été, et tout particulièrement au mois de juillet, les animations et festivités seront très nombreuses avec de belles programmations affichées. Vous les découvrirez dans *Le Festivalier*. Et, événement exceptionnel, nous nous préparons à accueillir le passage du Tour de France le mardi 10 juillet. Nous vous invitons à venir nombreux applaudir les coureurs et découvrir les animations et la caravane qui les précéderont.

Je vous souhaite un très bel été et une bonne saison estivale pour les professionnels du tourisme.

Chantal BRIÈRE

Maire de Saint-Lyphard
Conseillère départementale

